

**INFORMATION À L'INTENTION
DES DISTRIBUTEURS :**

**Consignes à respecter lors de l'utilisation de
la marque Makrolon®**

Sujet Consignes à respecter lors de l'utilisation de la marque Makrolon®

Contact nicole.meyer-kurczyk@exolongroup.com

Date 06.12.2019

Madame, Monsieur,

Le Groupe Exolon peut utiliser la marque Makrolon® sous licence et vous la transmettre en tant que distributeur. Covestro Deutschland AG (désignée dans la suite Covestro), est propriétaire des droits afférents à la marque Makrolon®. Cette marque se réfère à un polycarbonate très performant, ainsi qu'à un assortiment de plaques de matières synthétiques High-Tech, d'usages variés, utilisées dans les profils d'exigences élevées les plus divers.

N'hésitez pas à visiter notre site Web, à l'adresse

www.exolongroup.com

pour obtenir des informations complémentaires sur ces produits.

Vous commercialisez les plaques de polycarbonate Makrolon® et avez marqué votre intérêt pour l'utilisation de la marque Makrolon® (ci-après dénommée MARQUE) et/ou du logo du produit Makrolon® reproduit plus loin (ci-après dénommé LOGO) dans les matériaux que vous utiliserez pour la publicité que vous ferez de vos services.

makrolon®

Nous tenons à vous soutenir, mais nous vous demandons de respecter les droits des marques détaillés dans les points suivants:

1. MARQUE et LOGO ne peuvent être utilisés que dans le contexte de la vente de produits originaux de Exolon Group. Les produits propres du négociant, ou ceux d'autres entreprises ne peuvent être étiquetés avec la MARQUE ou le LOGO.
2. Dans tous les cas où les produits subiraient une transformation ou un reconditionnement, il se produirait une extinction de l'autorisation d'utiliser la

Managing Director
Ralf Gehring

Located in: Pulheim
Commercial Register: Munich
HRB 251043
Turnover tax ID no.:
DE326077370

Deutsche Bank · IBAN
DE23 7007 0010 0033 7618 00
SWIFT/BIC: DEUTDEMMXXX

MARQUE et le LOGO. Si vous souhaitez transformer ou reconditionner nos produits, veuillez prendre contact avec nous.

3. Lorsque vous reproduirez le LOGO, nous vous prions d'utiliser uniquement les modèles que nous mettons à votre disposition. Vous pourrez les obtenir auprès de Mme Nicole Meyer-Kurczyk, Marketing Communications Sheets EMEA, <mailto:nicole.meyer-kurczyk@exolongroup.com>
4. Ni la MARQUE, ni le LOGO ne pourront apparaître à proximité immédiate du nom de votre firme, et ils ne pourront pas non plus apparaître sous une taille supérieure à celle du nom de votre firme ni se trouver à un endroit plus éminent que le nom de votre firme.
5. Tant MARQUE que LOGO devront être séparés suffisamment des marques et logos d'autres fournisseurs tiers.
6. À chaque utilisation de la MARQUE ou du LOGO, il y aura lieu de signaler le caractère de marque déposée, par l'ajout du symbole ®. De plus, chaque fois que la MARQUE sera citée, il y aura lieu d'ajouter l'indication suivante dans une note de bas de page : « Makrolon® est une marque déposée, appartenant à Covestro Group et concédée sous licence par cette société.» ou « Makrolon® is a registered trademark, owned and licensed by Covestro Group »
7. En aucune manière, MARQUE et LOGO ne pourront être modifiés. En particulier, l'utilisation de la MARQUE dans des formes plurielles, des désinences de déclinaison, comme verbe, ou suivie d'un trait d'union, n'est pas autorisée.
8. L'utilisation d'une quelconque marque, de logos d'entreprise ou de produits de Exolon Group n'est de ce fait pas autorisée et requiert un assentiment distinct, préalable et écrit de Exolon Group.
9. Tout message publicitaire faisant état de propriétés particulières des produits de Makrolon® doit être agréé au préalable par nous. Il y a également lieu de veiller à ne pas créer une quelconque impression fautive de votre rôle dans la commercialisation de nos produits, ni à propos de la relation entre les entreprises concernées. En particulier, nous marquons notre désaccord formel à l'égard de toute expression telle que « négociant spécialisé en Makrolon® », « vente exclusive de Makrolon® », ou l'enregistrement et l'exploitation de noms de domaines comportant le terme « makrolon ».
10. Les présentes directives ne reconnaissent aucun droit, de propriété ou autre, sur les marques de Covestro. Afin de protéger nos droits propres, nous nous

réserveons le droit de procéder contre tout cas de non respect de la présente directive et de faire valoir nos droits par voie juridique, en cas de besoin.

Au cas où vous auriez d'autres questions en suspens, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Nous vous serions obligés de nous retourner, à l'adresse suivante, un exemplaire justificatif de vos publicités (catalogues, dépliants etc), ou encore le lien vers le site Internet sur lequel la MARQUE ou le LOGO seraient utilisés :

Exolon Group GmbH
Marketing Communications
Rommerskirchener Straße 21


50259 Pulheim,
Allemagne

Ou encore, par e-mail : [Marketing Communications Sheets EMEA](#).

Merci beaucoup.

Avec nos salutations les plus cordiales

Exolon Group GmbH



p.o. Nicole Meyer Kurczyk
Marketing Communications Manager Sheet EMEA

Veillez renvoyer le formulaire signé entre mes mains.

Je confirme par la présente la réception du contrat de licence

Entreprise: _____

Contact / Signature: _____

Coordonnées :